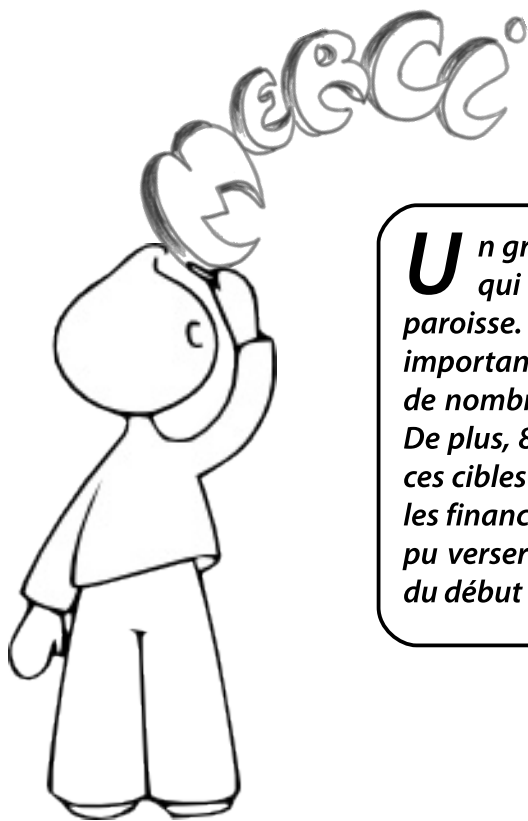


## Le mot du trésorier



**U**n grand merci aux nombreux donateurs connus ou anonymes qui ont contribué très activement à la vie financière de notre paroisse. Un reçu fiscal leur a été adressé. Ces dons ont eu une importance déterminante pour notre communauté puisqu'en 2010, de nombreux travaux ont pu être effectués dans les deux secteurs. De plus, 88 % de nos cibles théoriques ont été versés. La totalité de ces cibles n'a pas pu être honorée mais le Conseil, soucieux de gérer les finances paroissiales en « bon père de famille », se réjouit d'avoir pu verser un peu plus que ce que prévoyait le budget prévisionnel du début d'année.

La situation financière de notre paroisse nécessite une vigilance constante. Le Conseil Presbytéral fait confiance à la générosité et à la fidélité des donateurs qui permettent d'annoncer et de transmettre la Parole, de soutenir notre vie communautaire et de mettre en œuvre nos diverses solidarités.

C'est dans cet état d'esprit que nous vous faisons parvenir la 1ère enveloppe de l'année 2011.

Si vous souhaitez nous faire parvenir un don, vous pouvez utiliser cette enveloppe et la remettre à votre porteur de Renouveau, à votre Pasteur ou lors d'un culte.

Uniquement si vous payez par chèque, vous pouvez également placer votre chèque dans l'enveloppe T et poster le tout sans affranchir cet envoi.

Nous vous rappelons que tout don rend possible une déduction fiscale à hauteur de 66 % de celui-ci dans la limite des plafonds autorisés.

Vos dons permettent de développer des projets, petits ou grands. Ainsi, en novembre 2013 le temple de Hagondange aura 100 ans et dès 2011 nous lançons un projet de remise aux normes et de rénovation devant en améliorer les performances énergétiques. Nous espérons pour ce projet, le soutien fort d'un maximum de partenaires.

Comment le Conseil presbytéral travaille-t-il la question des cibles à verser ?

Le calcul théorique se fait de façon précise et connue sur l'exercice financier antérieur de deux années. Ainsi pour 2011, les cibles qui sont les objectifs financiers visés, sont calculées à partir de notre budget 2009. Mais en raison de ce décalage de deux années, le montant théorique des offrandes doit être confronté à la réalité financière de la paroisse du moment.

Les cibles sont déterminées après 3 étapes :

- 1) Avant-projet élaboré par le trésorier.
- 2) Discussion en Commission des Finances pour une proposition présentée en Conseil.
- 3) Vote des cibles par le Conseil, dans le cadre du budget prévisionnel.

Ce budget n'est toutefois pas un carcan. Il sert de précieux tableau de bord pour le suivi de nos comptes tout au long de l'année. En fin d'année, il se peut que les cibles puissent être réévaluées ou, au contraire, qu'elles doivent être revues à la baisse.

L'offrande synodale versée au Bureau Synodal sert à financer les services communs et à mettre en place des projets communs aux deux Églises. L'offrande missionnaire et l'aide au développement, versés au Service Missionnaire ou directement au Défap, sont notre contribution à la mission chrétienne dans le monde.

Pour le Conseil Presbytéral,  
Frédéric Orth